

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°44 Arrêté portant allocation d'une subvention de 3.000 francs au Comité central du centenaire de Marcelin Berthelot.

n°44

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 mai 1927

Numéro JO  
n° 366 du 31/05/1927

Date du numéro  
31 mai 1927

### VISAS

le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la circulaire ministérielle n° 2300 bis au 17 juin 1926 relative à la commémoration du centenaire du chimiste Berthelot; .

**Vu** la décision n° 325 du 4 août 1926; " Conseil d'administration entendu,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Une subvention de trois mille francs, à imputer sur le budget local, chapitre 1. article 1, de l'exercice en cours est allouée au Comité central du centenaire de Marcelin Berthelot en vue de faire participer la colonie à l'œuvre de la « Maison de chimie » à Paris édiflée pour honorer la mémoire de l'illustre savant ;

#### art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie.

chapon-baissac